

AR Prefecture

063-200070712-20230706-20230706_03-DE
Reçu le 18/07/2023
Publié le 18/07/2023

N° 20230706-03

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 29 juin 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 6 juillet 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe BLANCHOZ à Bernard VIGNAUD
Mohammed OULABBI à Philippe CAYRE
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA
Pépita RODRIGUEZ à Jean-Pierre DUBOST
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Hélène BOUDON à Martine MUNOZ
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Francis ROUX à Éric BOUCOURT
Jean-François DELAIRE à Sophie DELAIGUE
Caroline GUELON à Pierre ROZE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Michel LAVEST, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, André DEBOST.

Conseiller.e.s ayant voix délibérative : Christine PETRUCCI, Patrice BION

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
BUDGET PRINCIPAL**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

35

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

11

Total votants :

48

AR Prefecture

063-200070712-20230706-20230706_03-DE
Reçu le 18/07/2023
Publié le 18/07/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1 ;
Vu l'instruction M14 pour le budget Principal ;
Vu la délibération n°20230323-40 du 23 Mars 2023 approuvant le budget primitif 2023 ;
Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications et ajustements budgétaires tels que détaillés ci-dessous:

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Montant en euros
022 'Dépenses imprévues'	-129 798,06€
022 'Dépenses imprévues'	-129 798,06 €
011 'Charges à caractère général'	167 580,00 €
60611 'Eau'	1 860,00 €
60632 'Fournitures de petit équipement'	- 3539,00 €
6135 'Locations mobilières'	2 400,00 €
61558 'Entretien et réparation autres biens mobiliers'	15 120,00 €
6184 'Formation'	1 295,00 €
6228 'Autres rémunérations'	11 400,00 €
62875 'Remboursement de frais aux communes membres du GFP'	124 610,00 €
6288 'Autres services extérieurs'	14 434,00 €
65 'Charges de gestion courante'	3 510,00 €
6512 'Droits d'utilisation-Informatique en nuage'	3 510,00 €
TOTAL	41 291,94 €

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Montant en euros
002 'Excédents de fonctionnement reportés'	24 801,94 €
002 'Excédents de fonctionnement reportés'	24 801,94 €
70 'Produits des services, du domaine et ventes diverses'	47 980,00 €
70845 'Remboursements frais de personnel par les communes membres du GFP'	1 860,00 €
70875 'Remboursements de frais par les communes membres du GFP'	46 120,00 €
74 'Dotations, subventions et participations'	- 31 490,00 €
74124 'Dotation d'intercommunalité'	- 14 013,00 €
74126 'Dotation de compensation des groupements de communes'	- 17 477,00 €
TOTAL	41 291,94 €

AR Prefecture

063-200070712-20230706-20230706_03-DE
Reçu le 18/07/2023
Publié le 18/07/2023

Investissement Dépenses

Chapitre	Montant en euros
020 'Dépenses imprévues'	-56 789,00 €
020 'Dépenses imprévues'	- 56 789,00 €
20 'Immobilisations incorporelles'	-18 000,00 €
2031 'Frais d'études'	-18 000,00 €
21 'Immobilisations corporelles'	55 039,00 €
2152 'Installations de voirie'	980,00 €
2158 'Autres installations, matériel et outillage techniques'	12 500,00 €
2183 'Matériel de bureau et matériel informatique'	41 559,00 €
23 'Immobilisations en cours'	42 500,00 €
2313 'Constructions'	42500,00 €
TOTAL	22 750,00 €

Investissement Recettes

Chapitre	Montant en euros
13 'Subventions d'investissement'	22 750,00 €
1311 'Subvention Etat'	22 750,00 €
TOTAL	22 750,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative telle que figurant ci-dessus.

TOTAL VOTANTS : 48

Conseillers présents : 37

Représentés : 11

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 48

Pour : 48

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR Prefecture

063-200070712-20230706-20230706_03-DE
Reçu le 18/07/2023
Publié le 18/07/2023